

Appel de projet

Programmation spéciale - événements, activités et installations interactives au centre-ville

Décembre 2022 à janvier 2024

Date limite de dépôt de projet : 31 octobre 2022

Contexte

La Ville de Rimouski déploiera en 2022 et 2023 un plan d'action pour la relance du centre-ville. Ce projet fait suite à l'obtention d'une aide financière de 700 000 \$ du ministère de l'Économie et de l'Innovation dans le cadre du programme de relance économique des centres-villes. L'objectif de ce projet est de lutter contre la vacance commerciale et de recréer les habitudes de fréquentation du centre-ville de la population en général, dont les travailleurs.

Un sondage mené auprès de la population rimouskoise à l'automne 2021 a permis d'orienter trois actions principales, soit :

- Le renouvellement du mobilier urbain;
- La promotion d'une campagne d'achat local;
- L'organisation d'événements et aménagements d'ambiance.

Cet appel figure dans le « Projet 3 » du plan d'action global. La Ville de Rimouski est à la recherche d'événements, activités ou installations innovantes et participatives en complémentarité avec l'offre déjà présente au centre-ville.

Objectifs spécifiques

- Proposer à la population une programmation spécifique attrayante afin d'augmenter l'achalandage au centre-ville (en ciblant des périodes creuses);
- Bonifier l'offre de divertissement déjà présente, afin de créer un impact fort et un engouement pour le centre-ville.

Date limite de dépôt de projets

31 octobre 2022

Lieu d'intervention

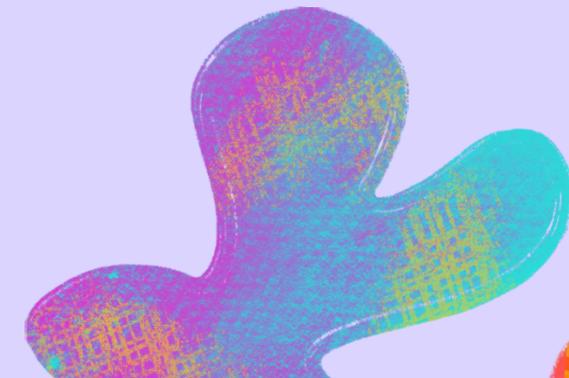
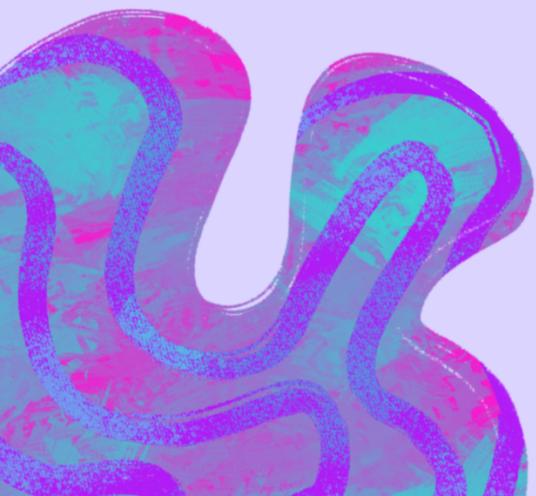
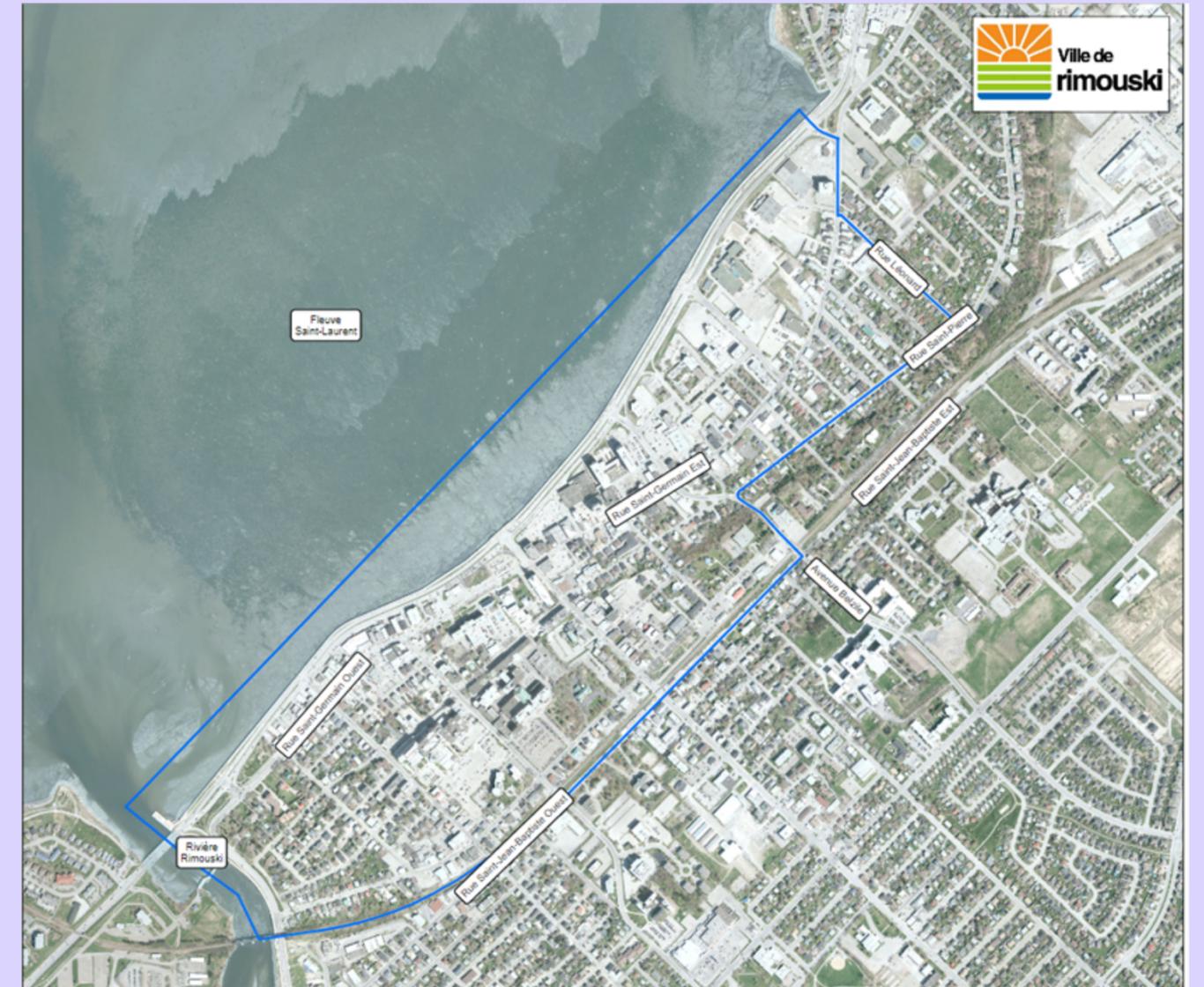
Les projets proposés devront avoir lieu dans le périmètre ciblé suivant.

Calendrier des événements

Les projets proposés devront idéalement être présentés dans une période creuse, où une bonification de l'offre événementielle aura un impact positif sur l'achalandage au centre-ville. Les projets présentés devront être réalisés entre décembre 2022 et janvier 2024. Voici les périodes qui ont été identifiées pour la programmation :

- Période des fêtes 2022 (17 décembre 2022 au 8 janvier 2023)
- Hiver 2023 (excluant la semaine de relâche, soit du 25 février 2023 au 5 mars 2023)
- Avril 2023
- Octobre-novembre 2023
- 16 décembre 2023-31 janvier 2024

Il est possible de présenter un événement, une activité ou une installation hors des plages ciblées, en justifiant pourquoi le projet aurait une valeur ajoutée sur l'achalandage du centre-ville.



Critères d'admissibilité

- Être un organisme à but non lucratif ayant son siège social à Rimouski;
- Le projet présenté ne doit pas faire concurrence aux activités et à l'offre déjà présente dans le secteur;
- Le projet peut être un événement, une activité ou une installation interactive temporaire ou permanente;
- Le projet doit être entièrement coordonné par l'organisme.

Installation interactive: Installation artistique ou technologique expérientielle impliquant la participation du citoyen dans l'espace public. Elle suscite l'engagement et la curiosité, est ludique ou engagée, temporaire ou permanente.

Critères de sélection

- Innovation, audace et originalité du projet déposé;
- Présentation d'un projet visant la participation citoyenne et l'animation de lieux publics;
- Faisabilité technique et financière du projet;
- Contribution à l'attractivité du centre-ville, en montrant un impact sur l'achalandage;
- Respect des objectifs du plan d'action.

Le comité de sélection aura comme objectif de sélectionner des projets diversifiés, afin de bâtir une programmation cohérente et complémentaire.

Comment soumettre une proposition

Compléter et soumettre le **formulaire** avant la date limite de dépôt des propositions.

Éléments demandés :

- Renseignements sur l'organisme et la personne responsable;
- Renseignements sur le projet (dates, heures, lieu, discipline, artistes, montage et démontage, etc.);
- Besoins en services et en matériel;
- Prévisions budgétaires.

*Il est à noter qu'un organisme peut soumettre **plusieurs projets**, mais qu'un seul projet par organisme pourra être sélectionné.*

Échéancier

Fin septembre 2022 : Lancement de l'appel de projets

31 octobre 2022 : Date limite de dépôt des projets

Début novembre 2022 : Analyse des propositions

Novembre 2022 : Annonce des projets retenus

Début décembre 2022 : Début de la programmation au centre-ville

Janvier 2024 : Fin de la programmation

Février 2024 : Réception des documents de bilan de projet

Pour toute question, écrivez à

programmationrelance.centre-ville@rimouski.ca